



Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 16-000347 / 71612114
Fitzner Transports Sàrl, 1018 Lausanne
Transports
Besoin particulier de consommation
1 H
01.01.2016–31.12.2018 (Nouveau permis)
- 16-000262 / 64644675
SAK Auto Kabel AG, 2950 Courgenay
Usinage, étampage, montage
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
115 H, 9 F
01.05.2016–30.04.2019 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 16-000369 / 40719732
Universo S.A., 2300 La Chaux-de-Fonds
Lignes Appliquées
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H
01.02.2016–31.10.2017 (Modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 16-000407 / 54682827
Nestec SA Nestle Research Center NRC VCLB, 1000 Vers-chez-les-Blanc
Services techniques généraux et Dpt informatique scientifique (IT): intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les infrastructures des bâtiments ainsi que les installations-équipements IT du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
24 H
01.06.2016–31.05.2019 (Renouvellement)

- 15-003396 / 82522096
Abissa Informatique Jura SA, 2340 Le Noirmont
Service technique: intervention de dépannage lors de problème technique sur les équipements, applications et réseaux IT chez leurs clients (toute la Suisse)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.02.2016–31.01.2019 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 16-000412 / 70207590
Medistri SA, 1564 Domdidier
Ligne de stérilisation de produits médicaux
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
1 H
15.01.2016–14.01.2019 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 16-000376 / 51994406
SCHOTT Suisse SA, 1400 Yverdon-les-Bains
Production département «Saphir»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
01.03.2016–31.12.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

16 février 2016

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail